

LE PUBLICISTE.

DECADI 10 Floréal, an VI.



Courier extraordinaire envoyé par le roi de Sardaigne à son ambassadeur à Paris, relativement à l'invasion du Piémont par des révolutionnaires. — Fréquence des couriers entre les cours de Vienne, de Berlin et de Pétersbourg. — Nouveaux détails sur les événemens arrivés à Vienne. — Traité d'alliance offensive et défensive conclu entre l'empereur et le roi de Prusse. — Renforts arrivés à l'armée prussienne d'observation.

A V I S.

Le prix de la Souscription est de 12 fr. pour trois mois, 23 fr. pour six mois, et 45 fr. pour un an. Les lettres et les abonnemens doivent être adressés, franc de port, au directeur du PUBLICISTE, rue des Moineaux, n°. 423, butte des Moulins, à Paris.

I T A L I E.

De Milan, le 30 germinal.

On écrit de Turin, en date du 27 de ce mois, que le roi de Sardaigne a envoyé, la nuit dernière, un courier extraordinaire à Paris, au comte Balbo, son ambassadeur. On dit que celui-ci est chargé d'informer le directoire exécutif que le royaume est nouvellement menacé par des révolutionnaires; que le ministère de Turin ignore jusqu'à présent de quelle importance peuvent être leurs projets, & si les républiques environnantes y ont quelque part indirecte. Mais sachant que son existence politique dépend de la république française, le roi a ordonné à son ambassadeur à Paris de demander au directoire exécutif de vouloir bien lui faire connoître ses intentions, étant décidé à abdiquer volontairement la royauté, si tel doit être son sort.

En attendant, le gouvernement piémontais prend toutes les mesures pour arrêter les progrès de l'insurrection qui se manifeste de tous côtés. On fait de grands préparatifs à l'arsenal, à la citadelle & dans tous les quartiers militaires: toutes les troupes sont en mouvement. On assure que l'on enverra une forte colonne mobile dans la plaine de Saluces, parce que tout fait présager une insurrection générale dans les vallées qui y aboutissent, étant désolées par la famine la plus horrible.

La gouvernenance a fait afficher une proclamation signée *Frere Polycarpe Caqueran-d'Osasque*, commandant en chef de troupes destinées à la garde des frontières des états du roi, colonel du régiment de Saluces, chevalier, &c., où, pour calmer les esprits, l'on s'appuie fortement sur la bonne intelligence qui règne entre sa majesté & toutes les républiques qui l'environnent, & les insurgés y sont traités de séditeux & de pillards des fortunes des particuliers, &c.

D'un autre côté, on écrit d'Intra, en date du 27 germinal, que les insurgés piémontais y sont arrivés à huit heures du matin; qu'ils y ont planté l'arbre de la liberté, & poursuivi leur marche jusqu'à Pailanza, où ils ont rencontré un détachement de troupes royales, qui a déposé les armes. Demain, ajoute-t-on, ils marcheront sur Do-

modossola. On assure qu'ils organisent des municipalités dans les lieux où ils passent; & le bruit public se répand dans Milan qu'ils se sont emparés de plusieurs caisses royales; qu'ils ont fait des prisonniers, enlevé des otages & fait des proclamations tant au peuple qu'aux troupes royales, & aux Suisses au service du roi.

La cocarde des insurgés est noire, rouge & jaune.

A U T R I C H E.

De Vienne, le 22 germinal.

Depuis douze jours, la communication par couriers entre Vienne & Berlin est si fréquente, qu'on en a vu deux arriver & partir dans le même jour. Le comte de Keller, ministre de sa majesté prussienne, a souvent des conférences avec nos ministres d'état, auxquelles l'envoyé de Russie se trouve quelquefois. Il ne se fait pas d'envois moins fréquens de couriers à Naples. Mais tous, on les fait passer à Trieste, d'où ils achèvent leur voyage par mer. Le passage par l'Italie n'offre plus pour eux aucune sûreté. Le 11, le prince Marcolini est arrivé de Naples: il a eu deux conférences avec le premier ministre Thugut, & le 14 il est retourné à la cour qui l'avoit envoyé.

Les inquiétudes qu'on avoit conçues sur les destinées du royaume de Naples, sont en grande partie dissipées. On prétend savoir que l'adjudant-général Morin, arrivé de Paris ces jours derniers avec des dépêches pour le ministre français, a apporté l'assurance que le directoire exécutif n'avoit aucun dessein hostile contre le roi des Deux-Siciles, & que cette assurance a été de suite communiquée à notre cabinet.

A L L E M A G N E.

De Wesel, le 28 germinal.

Le landgrave régnant de Hesse-Cassel & gouverneur de Wesel, est arrivé ici depuis quelques jours.

On mande d'Inspruck, que les troupes autrichiennes du haut Tyrol se portent successivement dans la Suabe.

Suivant les lettres de Vienne, l'arrivée & le départ des couriers entre les cours de Berlin, Londres & Saint-Petersbourg, sont très-fréquens. Le baron de Thugut & un ambassadeur étranger sont très-souvent en conférence ensemble. Depuis quelques jours, le bruit est généralement répandu qu'il est question d'une liaison très-étroite entre les trois susdites cours & celles de Suede & de Danemarck, par laquelle on se garantiroit réciproquement les possessions actuelles, & on opposeroit une digue à tout système d'extension ultérieure.

De Francfort, le 1^{er} floréal.

Les petits états ecclésiastiques du cercle de Suabe paroissent enfin se résigner au sort qui les attend. On assure qu'ils reprennent tous les fonds qu'ils avoient placés, en remettant 40 pour cent sur ceux qu'ils touchent immédiatement, & 30 dans l'espace de trois mois.

Les personnes les mieux informées contredisent les bruits qu'on répand au sujet d'une nouvelle coalition entre plusieurs grandes cours. Il paroît au contraire que les derniers couriers de Vienne & de Berlin ont apporté à Rastadt des instructions, d'après lesquelles on compte sur une pacification prochaine. On vante la modération que la Prusse montre dans ses demandes d'indemnités.

Il est décidé que le pays d'Anspach & Bareuth ne sera plus administré par une espèce de vice-roi, & qu'il sera réuni à l'administration générale.

Toutes les affaires se trouvent à Ratisbonne dans une stagnation entière. Les nouvelles inquiétantes qu'on y reçoit de Rastadt agitent tous les esprits, ceux sur-tout des envoyés des princes ecclésiastiques, qui, d'après les sécularisations proposées par les ministres français, voyent déjà Annibal à leurs portes. D'un autre côté, les princes séculiers triomphent & forment divers projets de s'agrandir & de s'enrichir. Le prince de Ghoux & Gaxis, par exemple, grand-maître des postes du Saint-Empire, qui perd tous les revenus des postes à la rive gauche du Rhin, a demandé en indemnisation l'abbaye de Salmansweiler, située dans le cercle de Souabe, qui lui offriroit un revenu beaucoup plus sûr que les postes.

Les habitans de la ci-devant république de Venise ne sont pas du tout contents de leur gouvernement actuel. Les impôts extraordinaires sont exigés avec la dernière rigueur; les dettes de la banque de Saint-Marc ne sont pas payées; le numéraire devient tous les jours plus rare. On a transporté ce qui restoit de l'arsenal à Pola, port de l'Istrie. La navigation se trouve dans un état languissant, sans que le gouvernement fasse le moindre effort pour la miner. Le militaire est encore sur le pied de guerre.

Bulletin de Rastadt, du 2 floréal.

Le commissaire impérial a demandé aux ministres français, pour cet après-midi, une conférence dans laquelle il leur remettra la note de la députation de l'Empire, du 29 germinal. Il leur a déclaré par écrit qu'il ratifioit toutes les notes de la députation, remises jusqu'à présent, & qui n'étoient pas revêtues de cette formalité constitutionnelle.

Les alarmes les plus vives sont répandues ici depuis quelque tems; elles viennent encore de s'accroître par la nouvelle des événemens dont Vienne a été le théâtre. On sent que ce n'est pas dans le premier instant & au premier cri des passions échauffées, qu'on doit espérer d'apprendre la vérité. Voici, quoi qu'il en soit, la version que les Allemands font circuler: on jugera de son exactitude en la comparant à la relation qu'on publiera à Paris.

Il est arrivé hier au soir deux couriers, l'un au comte de Metternich, l'autre aux ministres français. Ces couriers ont annoncé que les habitans de Vienne avoient demandé à l'empereur la permission de célébrer l'anniversaire de l'armement de leurs volontaires l'année dernière, pour défendre la ville menacée par l'approche des Français, & que l'empereur la leur avoit accordée; que Ber-

nadotte avoit représenté qu'il ne verroit pas cette fête de bon œil; que l'empereur avoit répondu qu'il étoit le maître de permettre à ses sujets de célébrer le souvenir des marques de leur attachement; qu'en conséquence le général avoit déclaré qu'il donneroit aussi de son côté une fête ce jour-là, en mémoire de la victoire des Français; que le ministre de la police de Vienne l'avoit engagé à ne pas placer sa fête le même jour, crainte de malheurs; mais que l'ambassadeur avoit persisté; & que ce jour étant venu, il avoit fait arborer en-dehors de son hôtel un grand drapeau tricolor avec cette inscription: *liberté et égalité*; que des habitans de Vienne, dans livresse du vin ou de la joie, s'étoient assemblés devant l'hôtel de France demandant à grands cris que le ministre fit disparaître le drapeau tricolor; que celui-ci avoit refusé. On ajoute que la multitude ayant voulu forcer l'hôtel, plusieurs coups de fusils avoient été tirés sur les assaillans; que quelques-uns d'entr'eux avoient été atteints & tués; que les autres, plus furieux encore, avoient continué leurs excès pendant plusieurs heures & avoient tout brisé dans l'hôtel de l'ambassadeur. On soupçonnoit que l'influence des ministres de certaines cours n'avoit pas été étrangères à ces désordres, au moins pour les augmenter & les prolonger.

Cette nouvelle a jetté ici la plus grande consternation, parce qu'on en redoute des suites terribles pour le repos de l'Allemagne. On attend avec la plus vive impatience le parti que prendra le directoire. Puisse-t-il écouter les conseils de l'humanité, plus que ceux d'un trop juste ressentiment!

Le comte de Finkenstein est arrivé hier de Berlin, où il avoit été envoyé en courier.

On assure que l'armée du général Hatry a passé sur la rive droite du Rhin, & que les Prussiens joints aux Hessois ont aussi fait de leur côté plusieurs mouvemens militaires. Une grande incertitude semble répandue sur l'avenir le plus prochain.

P. S. Au moment de fermer cette lettre, la nouvelle se répand que, le 19 germinal, il a été conclu & signé un traité d'alliance offensive & défensive entre l'empereur & le roi de Prusse. On ne croit pas du tout que cette alliance ait pour objet de renouveler la guerre continentale, mais de s'entendre sur les indemnités que les deux cours exigent en Allemagne, & de s'opposer par des mesures combinées à la propagation des principes républicains sur la rive droite du Rhin & dans le reste de l'Allemagne.

S U I S S E.

De Bâle, le 2 floréal.

On est très-content dans toute la Suisse de la composition du directoire helvétique. Ses membres sont des patriotes éclairés, sages & probes, qui méritent la confiance que le corps législatif vient de leur donner. L'un d'eux, le citoyen Oberlin (de Soleure) est un des patriotes persécutés & enfermés par les oligarques: il n'a dû la liberté qu'à l'entrée de l'armée de Schawenbourg.

Les petits cantons font beaucoup de préparatifs militaires. La ville de Zurich est menacée d'une attaque de la part des cantons de Zug, Glaris & Schwyz; mais on y est sur ses gardes; & on les recevra avec vigueur, s'ils tentent une invasion.

Pour juger de l'esprit de malveillance qui continue à se manifester dans une partie de ces cantons contre notre nouvelle constitution, il suffit de dire que, dans une as-

semblée générale tenue à Underwalden (*au-dessous de la forêt*); pour délibérer sur cette constitution, un prêtre a ouvert les débats en déclarant à ses auditeurs bénévoles que le *livret* (*Buchlein*; c'est ainsi qu'on désigne la constitution dans ces cantons) n'étoit autre chose que l'œuvre du *diable*, perfectionnée par Luther & achevée par Zwingli. Cet esprit là, pour être fort absurde, n'en est pas moins assez inquiétant pour le repos de ces contrées, où l'on sera obligé d'employer la force pour faire triompher la raison.

Il paroît que les balliages italiens resteront définitivement réunis à la Suisse, & ne seront point incorporés à la république cisalpine, comme on l'a d'abord cru.

Léonard Meistre, un des curés de Zurich, auteur de différens ouvrages d'histoire & de philosophie fort estimés, vient d'en entreprendre un, qui ne peut qu'obtenir les suffrages de tous les amis des lumières & de la paix. C'est un tableau périodique de *la marche des mouvemens politiques de la Suisse*, depuis le mois de janvier 1798. Il en a paru deux cahiers, contenant une analyse succincte & raisonnée des événemens qui se sont passés jusqu'à la fin de mars. Le but principal de l'auteur est de calmer tout esprit de résistance, & de faire sentir les avantages qui résulteront de la nouvelle organisation, si Pon y concourt d'un sincère & commun accord.

A N G L E T E R R E.

De Londres, le 23 germinal.

On ne nomme point encore à Maidstone les défenseurs d'Arthur O' Connor & de ses amis. Cependant MM. Scott, Fergusson & Gurney, ont paru aux premières audiences se charger de ce ministère.

Le bruit s'est répandu qu'un conseil du cabinet tenu hier chez lord Grenville, & dont on a sur-le-champ envoyé le résultat au roi, avoit pour objet la levée en masse de tout le peuple anglais, au moyen d'associations organisées dans tous les arrondissemens, & avec la précaution de fixer les heures des exercices, de manière qu'elles dérangent le moins possible les travaux de tout genre.

Le drapeau royal sera arboré dans le camp qui va se former près de Windsor. On rassemble dans ces environs des magasins considérables de farine, pour subvenir à l'approvisionnement de Londres, dans le cas où l'ennemi s'empareroit des comtés adjacens, & intercepteroit les communications.

Un courrier est arrivé hier de Vienne, avec des dépêches de sir Morton Eden, notre ambassadeur près de la cour impériale.

On mande de Madrid que la flotte anglaise, destinée à agir contre Manille, & qui est accompagnée d'un grand nombre de transports, a essuyé une tempête si terrible, que quatre vaisseaux de ligne passent pour avoir coûté à fond, & que leur perte est évaluée entre dix & douze millions.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

De Strasbourg, le 4 floréal.

Une lettre de Vienne contient les détails suivans :

« Le 25 germinal, l'ambassadeur Bernadotte arbora le drapeau tricolore devant son hôtel. A sept heures du soir, la populace furieuse se rassembla sous sa fenêtre, & commença par vomir des imprécations contre la nation française. Des agens de la police qui étoient présens, ne

f firent rien pour dissiper l'attroupement. Après les injures, les factieux en vinrent à des menaces & à des voies de fait; dans un instant, toutes les vitres de la maison furent cassées à coup de pierre.

» Le tumulte attira la force armée, qui auroit pu, dans un instant, mettre fin à tous ces désordres; mais elle en resta spectatrice oisive. Les furieux, voyant qu'ils n'avoient rien à craindre, poussèrent jusques dans l'intérieur de l'hôtel, en brisant les portes & menaçant, par leurs gestes, tous les Français qui s'y trouvoient. La suite de Bernadotte se défendit avec courage, & tira quelques coups de pistolets sur les premiers qui voulurent entrer, ce qui ralentit les autres. Alors, ils se précipitèrent avec fureur sur les voitures & autres effets qui se trouvoient dans la cour: tout fut brisé.

» Après cinq heures de désordre, on envoya un détachement de cavalerie, posté dans le voisinage, pour dissiper la foule; ce qu'il fit dans un instant.

» L'ambassadeur Bernadotte quitta la ville de Vienne le 26 germinal; le 30 & le 1^{er} floréal, deux voitures de son équipage étoient déjà passées par Stutgard, & il est attendu sous peu de jours à Strasbourg.

De Bruxelles, le 6 floréal.

Les lettres de Wesel annoncent que l'armée prussienne de la Westphalie a été augmentée, depuis peu, de deux régimens d'infanterie & d'un régiment de hussards, arrivés sur les bords du Weser. Cette armée, qui étoit sur le *petit pied* de guerre, vient de recevoir l'ordre de se mettre sur le *grand pied* de guerre; c'est-à-dire, d'augmenter chaque compagnie d'infanterie de trente hommes; & chaque escadron de cavalerie de cinquante. Quelles que puissent être les vues du cabinet prussien, il a jusqu'ici trouvé le moyen de faire payer une partie assez considérable de ses troupes par les états de la Haute-Allemagne, sous le prétexte que cette armée étoit nécessaire pour faire respecter leur neutralité.

La marche des troupes républicaines vers la Nidda ne se ralentit pas. Plusieurs régimens de cavalerie ont encore passé le Rhin pour s'y rendre. L'armée qui se rassemble sur ce point sera formidable & commandée par des généraux habitués depuis long-tems à la victoire. Il paroît que l'avant-garde ira prendre incessamment des positions sur la rive gauche de la Nidda. On s'épuise en conjectures pour deviner l'objet de ces préparatifs imposans. Ils n'ont probablement pour but que de forcer l'empire germanique à hâter le moment de la conclusion de la paix.

Le bruit court que la maison d'Autriche se propose de saisir les capitaux de la Belgique, placés dans la banque de Vienne, & qui se montent à soixante millions de florins, pour indemniser les émigrés belges & la perte de leurs biens, confisqués au profit de la république française.

DE PARIS, le 9 floréal.

On assure que le directoire a fini par accepter la démission de Fiéville-le-Peloy, & que le ministère de la marine est donné au vice-amiral Brueys, commandant de nos forces navales dans la Méditerranée. On ajoute que ce marin est en ce moment à Paris, & qu'il s'est présenté hier au directoire pour lui adresser ses remerciemens.

Si on en croit les bruits qui circulent, quelques autres changemens auront lieu, avant une décade, dans le ministère.

Le bureau central vient de défendre, comme contraire aux bonnes mœurs, l'ascension aërostatique que Garnerin devoit faire avec une jeune personne, le 10 de ce mois, dans le jardin de Mousseaux.

Le colonel Laharpe promet d'importantes révélations sur les manœuvres employées pour empêcher le citoyen Ochs d'être porté au directoire helvétique. Il annonce aussi au citoyen Legrand, l'un des directeurs, des questions auxquelles il espère qu'il répondra d'une manière satisfaisante.

Laharpe ne paroît pas content de la marche qu'ont prise les affaires de Suisse. Il assure que les débris de Poligarchie & les ennemis de la liberté triomphent encore; mais que leur joie sera de courte durée: « Malheur, dit-il, à ceux qui voudroient nous faire courir les chances d'une seconde révolution ».

On mande de Lisbonne que le 21 germinal l'amiral anglais a mis à la voile ce matin avec les vaisseaux qui étoient restés dans la rivière. Il a pris un convoi destiné pour Gibraltar, sous son escorte: il rejoindra le reste de sa flotte qui croise à hauteur du cap S. Vincent.

Des lettres des Etats-Unis, en date du 25 ventôse, annoncent qu'il s'est formé dans la chambre des représentans un parti nombreux qui se prépare à annéantir le traité qui a été conclu à Londres, par M. Jay, entre l'Angleterre & les Etats-Unis d'Amérique: traité funeste à la France & à l'Amérique elle-même.

CORPS LEGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Présidence du citoyen POULAIN-GRANPREY.

Séance du 9 floréal.

Le président du tribunal criminel de la Seine, écrit au conseil, que les électeurs de ce département n'ont pas procédé à la nomination d'aucun juge ni de l'accusateur public; cependant ces magistrats doivent quitter leurs fonctions le 15 de ce mois, & la loi ne prévoit pas la manière dont ils seront remplacés. Il invite le conseil à s'occuper de cet important objet.

Le conseil ordonne le renvoi à une commission.

D'après plusieurs rapports, le conseil déclare valables les opérations des assemblées électorales de la Drome, du Mont-Blanc, de l'Aveyron, de la Gironde, de la Loire-Inférieure & de la Meuse-Inférieure.

Lemoine présente un projet de résolution dont le conseil ordonne l'impression, & qui tend à admettre, au pair, les paiemens faits par les comptables en assignats avant le 1^{er} vendémiaire an 4, & les paiemens postérieurs, d'après les notes de la trésorerie.

Mallarmé fait un rapport & présente un projet de résolution sur le mode de procéder, en cas de partage d'opinions, dans les tribunaux civils.

Le conseil ordonne l'impression.

Villers soumet à la discussion le projet qu'il a présenté dans la séance du 6, sur les moyens d'assurer le service public. (Voyez le n^o. du 7, pages 3 & 4).

Ce projet de résolution est adopté.

Desmoulins en présente un autre, tendant à ce que, pour justifier de leur état, les enfans nés hors du ma-

riage, puissent user des pièces écrites ou de celles obtenues par voie judiciaire.

On demandoit à aller aux voix; mais après quelques courtes observations, le conseil a ordonné l'impression & ajourné la discussion.

CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen POISSON.

Séance du 9 floréal.

Sur le rapport d'une commission, le conseil approuve une résolution du 18 germinal, relative aux formalités pour la présentation des effets négociables à longs termes, & pour la notification prescrite par les articles 5 & 6 de la loi du 11 frimaire an 6.

La s'ouvre ensuite sur celle du 27 ventôse, relative à l'action en rescision pour cause de lésion d'outre-moitié, dans la vente d'immeubles faite pendant la dépréciation du papier-monnaie.

Perrin (des Hautes-Pyrénées) appuie l'avis de la commission qui avoit proposé, il y a quelques jours, de rejeter la résolution. Il trouve, comme le rapporteur l'a exprimé, que plusieurs des dispositions de cette résolution sont injustes, & qu'il en est d'autres qu'il est impossible d'exécuter.

Giroud (de l'Ain) fait les mêmes reproches à la résolution, & conclut aussi au rejet.

La suite de la discussion est ajournée jusqu'après l'impression des discours.

Bourse du 9 floréal

Amsterdam.....58 ⁷ / ₈ , 60.	Montpellier.....1 p. ⁸ / ₁₀ 15 j.
Idem cour.....55 ⁷ / ₈ , 57.	Rente provisoire..18 f. 50 c.
Hamb.....188, 186.	Tiers cons.....15 fr. 63 c.
Madrid.....12 l. 2 s. ¹ / ₂ .	Bon 2/3.....1 f. 91 c.
Mad. effect.....15 l. 2 s. ¹ / ₂ .	Bon 3/4.....1 f. 90 c.
Cadix.....12 l. 2 s. ¹ / ₂ .	Bon ¹ / ₂
Cad. effect.....15 l. 2 s. ¹ / ₂ .	Or fin.....106 f. 25 c.
Gênes.....95 ³ / ₄ , 94 ¹ / ₂ .	Ling. d'arg.....50 f. 50 c.
Livourne.....104, 103.	Portugaise.....97 f.
Geneve.1 ¹ / ₂ à 2 p. arg. cour.	Piastre.....5 f. 28 c.
Bâle.....pair, 1 ¹ / ₂ à ³ / ₄ per.	Quadruple.....81 f. 25 c.
Lyon.....pair 10 j.	Ducat d'Hol.....11 f. 62 c.
Marseille.....1 p. ⁷ / ₈ b. 15 j.	Guinée.....26 f. 50 c.
Bordeaux.....pair 12 j.	Souverain.34 f. 75 c. à 35 f.

Esprit ³/₄, 492 à 495 f. — Eau-de-vie 22 deg., 380 à 460 f.
 — Huile d'olive, 1 f. 15 à 25 c. — Café Martin, 2 f. 95 c. à 3 f.
 — Idem St-Domingue, 2 fr. 60 à 65 c. — Sucre d'Anvers, 2 f. 50 à 60 c. — Sucre d'Orléans, 2 f. 50 à 70 c. — Savon de Marseille, 1 f. 20, 25 c. — Coton du Levant, 2 f. à 2 f. 50 c.
 — Coton des Isles, 2 f. 90 c. à 3 f. 50 c. — Sel, 4 f. 25 c.

LA GRAMMAIRE FRANÇAISE ET L'ORTHOGRAPHE, apprises en huit leçons; ouvrage avec lequel on peut, en huit jours, connoître & écrire correctement tous les mots de la langue française; nouvelle édition, revue, corrigée & considérablement augmentée, terminée par une méthode sûre pour bien orthographier, par le citoyen Prevost-Saint-Lucien. Dédicée aux citoyens des départemens nouvellement réunis à la France. Prix, 25 sols broché; 30 sols, relié en parchemin; & 35 sols franc de port. Paris, à la Réunion des Arts, boulevard entre les portes Saint-Denis & Saint-Martin, n^o. 3.

A. FRANÇOIS.